

ENVIRONNEMENT ■ Quarante ans après la première directive les instaurant, le point sur les zones Natura 2000

Deux sites naturels fusionnés en un

La première a été mise en place par une directive européenne à la fin des années 70. Mais où en sont les zones Natura 2000 de l'Avallonnais et à quoi servent-elles exactement ?

Myriam Déborbe

myriam.deborbe@centrefrance.com

À l'origine des zones Natura 2000, il y a une directive européenne concernant la préservation des oiseaux publiée en 1979 et mettant en place des zones de protection spéciale en fonction d'espèces à fort enjeu de conservation. Suit en 1992 une directive faune flore qui identifie des espèces d'animaux, de plantes ou d'arbres et d'habitat naturels à préserver et laissant à chaque état membre le choix de la manière dont elles doivent être gérées.

Vallée de la Cure et pelouses de Bourgogne

En France, le travail pour les définir a été confié à la Dreal, puis celui de les gérer aux collectivités territoriales. Sur le secteur, cette gestion a été confiée à la Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan (CCAVM). Estelle Burlotte est chargée de mission Natura 2000 à la CCAVM depuis 2018 : « à l'origine, il y a deux sites principaux, celui des pelouses et forêts calcicoles de la Cure et de l'Yonne ; et celui des pelouses de basse Bourgogne. » En 2018, ces deux sites ont fu-



PELOUSES. Les pelouses calcicoles de Givry, autrefois entretenues par le pâturage, sont colonisées par les nappes de brachypode (graminées) au (en vert premier plan) puis par des arbustes.

toire ou avec des enjeux proches, explique Estelle Burlotte. Au lieu d'avoir quatre documents d'objectifs, on en a un ».

Ces enjeux, ce sont principalement les sites d'hibernation (à Mailly-la-Ville) et de mise bas (Serein) des chauves-souris, dont le secteur compte huit espèces différentes. « Ce sont des espèces à enjeux forts pour lesquelles il faut préserver les corridors et linéaires d'arbres, notamment le long des réseaux hydrographiques », souligne Estelle Burlotte.

Actions non-contraignantes

L'autre site important, ce sont les pelouses calcicoles, réservoirs d'orchidées remarquables. Des pelouses qui avant étaient maintenues rases par du pâturage. « C'est un habitat en déprise depuis plus de cinquante ans, qui rassemble une faune et une flore très particulières, mais qui peut se fermer en étant colonisé par d'autres espèces, ce qui va constituer une perte de richesse écologique ».

Les sites Natura 2000 ne disposent pas de moyens contraignants, ils peuvent en revanche mettre en place des actions de préservation. Ça a été le cas avec des actions de fermeture de certaines cavités à chauves-souris, ça pourrait l'être avec des aménagements de sites de mise bas dans le Serein. « Nous devons aussi travailler avec le monde agricole sur les traitements phytosanitaires, sans forcément mettre en place de mesures trop fortes pour que ça ne soit pas trop contraignant », clôt Estelle Burlotte. ■

Quelles collectivités concernées ?

Le périmètre des zones Natura 2000 du sud de l'Yonne concerne 27 communes sur cinq EPCI. Et même si la majorité des sites n'est pas sur son territoire, « la CCAVM compte dix communes concernées », souligne Estelle Burlotte. La communauté d'agglomérations de l'Auxerrois en compte, elle, 3, celle de Chablis Villages et terroirs 6, celle de Puisaye Forterre 3, celle du Serein 5.

Par ailleurs, le président du comité de pilotage est également maire d'Arcy-sur-Cure, commune rattachée à la CCAVM. Enfin, question financement, les actions peuvent recevoir jusqu'à 100 % de financement par des fonds européens Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural).

sionné, pour créer un site unique, « pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents », qui regroupe plusieurs secteurs principaux : un le long de la vallée de la Cure à hauteur d'Arcy et de Givry ; un entre Fontenay-sous-Fouronnes et Prégilbert, un au niveau de l'Isle-sur-Serein, un au niveau de Fontenay-près-Vézelay et un plus récemment vers Brosses.

« La Dreal a fusionné des sites qui étaient sur un même terri-